

AFFAIRE N° 20

RATIFICATION de location de l'immeuble de Mme SOUCRAMANIEN au CHAUDRON pour servir d'école communale./.

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Je vous demande d'approuver la location verbale de l'immeuble de Madame Vve SOUCRAMANIEN Julien, pour servir d'école publique, au Chaudron, à compter du 1er Août 1961.

Le loyer mensuel de l'immeuble est fixé à ..... 6.500 Fr  
\*\*\*\*\*

*Vu et approuvé  
la location verbale de l'immeuble  
de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Julien Soucramani  
premier fin le 31 Décembre 1961  
M. P. le 10 Janvier 1962*

Le Maire,  
Signé: Gabriel MACE.

*Adopté à l'unanimité.  
P. le Préfet et par délégation  
le Secrétaire Général  
Signé: P. Bobotte.*